

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

09 AVR. 2025

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : **0408 229 844**
Nom

(en entier) : **AVERY DENNISON MATERIALS BELGIUM**
(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Boulevard J.F. Kennedy, Zone Industrielle, Zone B, 7060 Soignies**

Objet de l'acte : Démission et nomination des administrateurs

Le 25 Mars 2025, l'actionnaire unique a pris les résolutions suivantes :

"1. Approbation de la démission de Monsieur Timothy Presto, en tant qu'administrateur de la Société, avec effet à ce jour. Il sera déchargé de l'exercice de sa fonction lors de l'assemblée annuelle des actionnaires qui aura lieu en 2025.

2. Approbation de la nomination de Monsieur David Valet, domicilié à (...), en tant qu'administrateur de la Société, avec effet à ce jour, et ce pour une durée indéterminée. Son mandat ne sera pas rémunéré.

3. Octroi d'une procuration à Maître Stéphane Bertouille et à Maître Valentine Pacco, ayant leur bureau situé à 1050 Bruxelles, Avenue Louise 283/19, ou à tout autre avocat du cabinet EVEREST LAW, situé à la même adresse, avec le droit d'accomplir toutes les formalités nécessaires concernant ces résolutions, y compris pour remplir le formulaire relatif à l'interdiction de gérer et pour publier les résolutions de la Société au Moniteur Belge."

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/04/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)